



Succession neveu et taxes. Quels solutions?

Par **Boissenin gregory**, le **24/03/2017 à 21:27**

Bonjour,
J'aurais besoin d'un renseignement svp.
Mon oncle m'a fait un testament chez le notaire et m'a désigné comme légataire universel.
Les taxes sont énorme, 55% je crois. il possède 2 maisons mais pas d'une énorme valeur.
Au jour d'aujourd'hui mon oncle est en fin de vie et me demande de me renseigner pour que je paye le moins de taxes possible.
Auriez vous des solutions?
Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **25/03/2017 à 07:40**

Bonjour,
Il n'y aurait eu qu'une donation de la nué propriété pour réduire les droits, mais si votre oncle est en fin de vie, cela n'est plus possible, car les donations réalisées moins de trois mois avant le décès du donateur sont réintégrées dans la succession.

Par **Boissenin gregory**, le **25/03/2017 à 09:33**

Merci pour votre réponse.
Donc ça vaut pas le coup de faire une donation. Merci encore

Par **Boissenin gregory**, le **25/03/2017 à 19:44**

Sinon pour l'argent sur les comptes, c'est possible de les retirer avant? C'est ce qu'il me propose mais j'ai peur par la suite